

Inflation, salaires : la direction ne vous offre même pas une baguette !

Alors que la France subit depuis 2022 une inflation historique, marquée notamment par des produits alimentaires en hausse de 9,6% sur un an en septembre, la direction de l'AFP a enfin révélé ses mesures pour sauvegarder le pouvoir d'achat de ses salariés... Il faudra attendre mi-2024 pour avoir une hausse pérenne et elle ne représentera que 96 centimes par jour pour le salaire médian. Même pas de quoi s'acheter une baguette !

La direction a rencontré le 6 octobre les syndicats pour répondre aux revendications transmises à l'ouverture de la Négociation annuelle obligatoire (NAO) deux semaines plus tôt. Pour rappel, l'intersyndicale réclame une hausse des salaires et des barèmes de piges de 5% correspondant à l'inflation, ainsi que le déplafonnement de la prime d'ancienneté et la mise en place d'un forfait mobilités durables.

Voici les principales propositions de la direction :

- Une "prime Macron" de 500 euros brut au titre du premier semestre 2024, versée fin 2023 pour bénéficier des exonérations fiscales et sociales.
- Augmentation générale des salaires et des barèmes de piges de 0,7 % à compter du 1er juillet 2024.
- Mise en place d'un forfait mobilités durables de 100 euros par an au 1er janvier 2024.

Cette "offre" entérine donc le fait que **2023 sera une année "blanche" pour les salariés de l'AFP**, sans aucune revalorisation durable. Pourtant, de nombreuses entreprises - y compris dans le secteur des médias - ont accordé des augmentations dès cette année pour faire face à l'inflation (Voir notre précédent tract SUD - "Inflation, salaires: après la fête, attention à la gueule de bois !").

La bonne affaire de la direction

La pingrerie de la direction de l'AFP est d'autant plus surprenante qu'elle vient d'obtenir une hausse de 6,7 millions d'euros de la part de l'Etat dans son budget 2024, via une revalorisation de la compensation pour notre Mission d'intérêt général (MIG) et des abonnements de l'Etat, dans le cadre du nouveau Contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2024-2028.

Sur ces 6,7 millions d'euros, les salariés de statut siège devront se contenter d'une enveloppe de 700.000 euros pour la prime Macron et de 350.000 euros pour les hausses de salaires entre juillet et décembre 2024.

En gros, un million sur 6,7... la bonne affaire !

La direction va pouvoir continuer à jouer les bons élèves devant l'Etat (et ses représentants au conseil d'administration, qui élisent le PDG), toujours plus soucieuse de la "trajectoire" financière de l'agence que du bien-être des salariés.

Mais l'histoire ne date pas d'hier : nous vivons le troisième acte d'une pièce qui a commencé à s'écrire en 2022. À l'époque, passé le choc brutal de la guerre en Ukraine et d'une inflation sans précédent, la direction avait réussi à ne lâcher que 70 euros brut pour tous au motif qu'un montant fixe répondait mieux à l'urgence, notamment pour les plus bas salaires. Un discours d'ailleurs repris par certains, laissant entendre que les vraies augmentations générales arriveraient plus tard. Ouf, il suffisait d'attendre !

L'acte 2 s'est joué au printemps 2023, alors que l'inflation ne ralentissait pas. La direction a continué à refuser toute augmentation générale au motif qu'il fallait faire bonne figure face à l'Etat et à Bruxelles avant les renégociations de fin d'année (COM pour l'Etat et maintien de la MIG au-delà de 2025 pour Bruxelles). Donc zéro euro d'augmentation en 2023, mais certains ont cru au "storytelling" de la direction, imaginant sans doute un rattrapage conséquent par la suite... Patience !

Puis, acte 3 : la direction revient des négociations avec l'Etat avec une hausse substantielle de sa contribution (environ 5%) mais en réalité nettement insuffisante. Car les surcoûts liés à l'inflation qui ont servi de base aux discussions ont été sous-évalués, ne tenant pas compte des augmentations légitimes auxquelles les salariés auraient pu prétendre depuis 2022.

De plus, la direction explique désormais que l'agence devra aussi faire face à d'autres investissements et que donc seule une modeste fraction de cette somme supplémentaire pourra être consacrée à la masse salariale.

Moralité : la patience n'est pas toujours récompensée ! Et ce sont bien les salariés qui devront assumer les 5% d'inflation sur un an si rien ne change.

Eviter une nouvelle chute de pouvoir d'achat

Les salariés de l'AFP ont d'autant plus intérêt à réagir que la direction est en train de verrouiller les cinq années à venir. En effet, après la hausse pérenne de 6,7 millions d'euros dès 2024, le COM ne prévoit ensuite que de "petites augmentations" de l'Etat jusqu'en 2028. Donc autant dire que la direction a déjà son argument massue pour refuser toute nouvelle hausse sur 2025-2028.

Pour SUD, la proposition de hausse de 0,7% des salaires et des piges est une proposition largement... scandaleuse ! Car elle entérine, à court terme, une nouvelle baisse du pouvoir d'achat et préfigure, pour les années à venir, la poursuite de son fort déclin. Les salariés de statut siège doivent cesser d'être la variable d'ajustement de la direction pour contenir la hausse naturelle des coûts de fonctionnement de l'agence afin de satisfaire l'Etat.

Nous devons arrêter de faire confiance à la direction pour obtenir ce dont nous avons besoin. Il est évident qu'elle ne demandera pas plus d'argent à l'Etat à moins que nous ne l'y forçons. Notre destin est entre nos mains. Prochaine réunion de négociation NAO : le 19 octobre.

Paris, 11 octobre 2023



SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)

contact@sud-afp.org

